CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E175615** **VALABLE JUSQU'AU** **01/03/2026**

ÉDITÉ LE **14/02/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2012
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/07/2024
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC creteil 749922795

Siret : **749 922 795 00010**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 2216742

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT976747

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT976747

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **HOME EXPERT HABITAT**

4 RUE SUCHET
94700 MAISONS-ALFORT

Téléphone : 0145184160 **Fax :** 0156298002
Portable : 07 62 92 21 38

Site Internet : www.homexperthabitat.fr
E-mail : tflak@homexperthabitat.fr

Responsabilité légale :
HOME NRJ (815 097 092) / FLAK THIERRY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	11/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/02/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	21/03/2023
o Isolation des combles perdus	02/03/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/03/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.